



## Pour s'agrandir, Monaco lance un chantier d'urbanisation en mer

Le projet d'écoquartier artificiel « L'Anse du Portier » se veut exemplaire sur le plan environnemental, mais il inquiète des scientifiques.

### LE MONDE

Sur la promenade du Larvotto, les derniers vacanciers déambulent sous le soleil d'octobre. Le long du littoral, la mer est calme et l'activité des bateaux semble réduite au minimum. Mais à quelques brasses du rivage, sous la surface, s'activent les premiers plongeurs du projet d'extension en mer « L'Anse du Portier ». Pour les passants, impossible de se douter que d'ici à 2025, se dressera à cet endroit un écoquartier artificiel.

Enclavée entre la France et la Méditerranée, la principauté de Monaco se sent aujourd'hui bien à l'étroit dans ses 2 kilomètres carrés. « *Nous devons nous agrandir, et pour cela nous avons deux solutions* », explique Bernard Fautrier, administrateur délégué de la [fondation](#) du [Prince Albert II](#). *Soit nous prenons du territoire sur la France, soit sur la mer.* »

L'Etat monégasque a donc choisi de prendre le large. Dans neuf ans, une presqu'île de six hectares – soit l'équivalent de huit terrains de foot – va venir grignoter sur la Méditerranée et va ainsi augmenter de 3,3 % la surface totale de l'Etat.

Mais ce projet, voulu par Albert II, se révèle être un véritable défi environnemental. Pour construire cet écoquartier de luxe – il comptera 150 appartements pour une clientèle haut de gamme, un parking souterrain, un port de quarante anneaux et une extension du Grimaldi forum –, les constructeurs vont devoir batailler avec une contrainte majeure : la proximité de deux sites marins préservés. D'un côté, la réserve naturelle du Larvotto, riche de biodiversité marine et d'espèces protégées, de l'autre le tombant des Spélugues, recouvert de coraux rouges de Méditerranée.

### Des mesures écologiques

Cette position géographique complique la tâche. En 2008, un projet de plus grande ampleur avait été retoqué, pour des raisons économiques, « *mais aussi parce que les garanties environnementales n'étaient pas établies* », explique M. Fautrier. *Les études d'impact étaient trop faibles selon le prince. Nous avons donc préféré réduire la taille du quartier pour ne pas sacrifier l'environnement.* » Aujourd'hui, la principauté a promis un chantier « *exemplaire en matière environnementale* ».

« *Nous allons commencer le chantier avec des travaux préparatoires environnementaux* », explique Jean-Luc Nguyen, directeur de la mission urbanisation en mer. D'ici quelques jours, des scientifiques vont descendre récupérer les quarante-sept spécimens de grandes nacres de Méditerranée – une espèce protégée de coquillage – présents sur le site pour les déplacer dans la réserve du Larvotto.

Des blocs de Posidonie, une plante marine à fleur protégée, devraient ensuite suivre le même chemin. « *Après cette étape, des rideaux anti-turbidité seront placés de chaque côté de l'anse du Portier* », poursuit l'ingénieur. Ces murs de protection serviront à protéger les deux réserves des courants artificiels mais aussi du dépôt de poussières de chantiers. « *Jusqu'à la mi-2020, les travaux se feront quasi exclusivement par la mer. Il faudra donc minimiser l'impact des mouvements dans l'eau pendant environ quatre ans.* »



[Visualiser l'article](#)

Cette extension en mer n'est pas une première. Depuis 150 ans, la principauté a déjà gagné quarante hectares sur les eaux, soit un tiers de sa surface d'origine. « *Chaque mètre carré monégasque est optimisé* », explique M. Nguyen. Entre les quartiers de Fontvieille, du Larvotto ou encore la digue Rainier III, 88 % de la façade littorale de Monaco est aujourd'hui artificielle.

#### Une zone riche détruite

Mais face à cette sururbanisation, des scientifiques de la région ont tiré l'alarme. « *Le projet est certainement écologique* », admet Alexandre Meinesz, biologiste et professeur émérite à l'université de Nice-Sophia-Antipolis. *Mais il va avoir un impact significatif sur une des zones les plus riches du milieu marin.* »

En effet, outre le dérangement ponctuel pendant la durée du chantier, ces travaux vont également détruire un habitat naturel important : les petits fonds marins. Cet espace présent sur le devant du littoral, qui bénéficie de la lumière naturelle, est un des milieux où la biodiversité est la plus riche. A Monaco, où le plateau continental est très étroit, la surface de ces petits fonds est faible.

« *Aujourd'hui, les petits fonds monégasques sont déjà détruits à 88 % jusqu'à 10 mètres et à 60 % jusqu'à 20 mètres. Avec ce nouveau projet, ces taux de destruction vont passer respectivement à 93 % et 73 %* », explique le biologiste.

Considérés comme la nurserie de la mer, ces milieux contribuent au développement des jeunes poissons et les populations d'espèces côtières dépendent de leur qualité. « *La biodiversité se développe sur cette oasis collée au littoral, poursuit le scientifique. A l'échelle de la principauté, ces travaux de l'anse du Portier sont comparables à une déforestation marine.* »

#### Un projet réfléchi

Du côté des constructeurs, la question est déjà réglée. « *Nous savons que ce projet a un impact sur l'environnement* », admet M. Nguyen. *Notre but maintenant est de le minimiser au maximum.* » Outre les mesures de protection prises durant le chantier, le projet a intégré également des mesures de compensation.

Le tombant coralligène de Spélugues, par exemple, sera nettoyé des sédiments qui le recouvrent. L'exigence en matière environnementale de l'écoquartier est également très forte. « *Il y a eu une volonté de faire un quartier exemplaire* », explique M. Fautrier. *Il y aura bien sûr des espaces verts, une mobilité propre mais aussi un projet énergies renouvelables.* »

Tout a été pensé, jusqu'aux mouvements des courants marins. « *Nous avons fait des simulations de courant*, explique M. Nguyen. *Nous avons donné au projet une forme adaptée à ces mouvements.* » La ceinture du

www.lemonde.fr

Pays : France

Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)

futur quartier, de forme arrondie, devrait ainsi permettre une circulation des courants littoraux la plus naturelle possible.

« *Aujourd'hui, les travaux d'urbanisme ne sont plus les mêmes que pour les précédentes extensions, justifie M. Nguyen. Le projet est plus réfléchi et les études d'impact ont été au cœur de la préparation.* » En effet, selon la ligne de conduite du Prince Albert II, très engagé sur l'environnement à l'international à travers sa Fondation, le projet n'a pas fait l'objet de restriction budgétaire sur l'environnement. « *Monaco a les moyens de réfléchir sur ces sujets et d'atténuer au maximum l'impact environnemental, autant en profiter* », ajoute M. Nguyen.

A Monaco, ce projet d'extension devrait être le dernier sous le règne du prince Albert II. Ce dernier n'a pas exprimé la volonté d'étendre encore son territoire, ce qui devrait convenir aux scientifiques qui assurent que peu importe la portée écologique de ces chantiers, l'impact sur l'environnement est toujours significatif.